



Date limite :  
Vendredi 21  
Février  
2025

# Frais de maman

Suite à ses obsèques, il faut entretenir et refaire la tombe. D'où la cagnotte

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/nfQbYJjp>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Amélie Curie**